Subsides pour conseil en énergie	Administration de l'Environnement - Service des économies d'énergies	Commune de Bissen 2019
	1.000€ + 50€ par offre, max. 200€ contrôle offre + 125€ par mesure, max. 500€ contrôle	
Conseil en énergie (dépend de la réalisation de mesures énergétiques dans maison unifamiliale - MUF)	chantier + 100€ par pont thermique, max. 500€ calcul ponts thermiques	75% des subsides étatiques
Conseil en énergie (dépend de la réalisation de mesures énergétiques dans maison plurifamiliale - MPF)	1.200€ + 25€ par logement, à partir du 3ieme, max. 1.600€	75% des subsides étatiques
Subsides pour assainissement énergétique de maisons d'habitation existantes âgées de plus de 10 ans		
Isolation thermique de la toiture inclinée ou plate	15 – 42€ /m2 18 cm min.	25% des subsides étatiques
Isolation thermique de la dalle supérieure contre zone non chauffée	10 – 35€ /m2 18cm min.	25% des subsides étatiques
Isolation thermique du mur contre sol ou zone non chauffée	12 – 15€ /m2 8cm min.	25% des subsides étatiques
Isolation thermique de la dalle inférieure contre zone non chauffée ou sol	12 – 15€ /m2 8cm min.	25% des subsides étatiques
Mur extérieur (isolé du côté extérieur)	20 – 36€ /m2 12cm min.	25% des subsides étatiques
Mur extérieur (isolé du côté intérieur)	20 – 36€ /m2 8cm min.	25% des subsides étatiques
Fenêtres et portes-fenêtres (conjointement soit avec l'isolation thermique des murs extérieurs soit avec la mise en place		•
d'une ventilation mécanique contrôlée)	40 – 52€ /m2 Uw ≤ 0,90 W / (m2 K)	25% des subsides étatiques
	+ 40€/m2 sur Mur extérieur ou toiture	·
Bonus écologique (matériaux renouvelables + fixation démontable)	+15€/m2 sur mur/dalle contre sol ou zone chauffée	50% des subsides étatiques
Bonus pour rénovation énergétique poussée et amélioration d'au moins 2 classes énergétiques	classe A: +60%; cl B: +40%; cl C: +20%	25% des subsides étatiques
Ventilation avec récupération de chaleur pour MUF	40€/m2 (max 150m2 = 6.000€)	25% des subsides étatiques
Ventilation avec récupération de chaleur pour MPF (jusqu'à 80 m2)	40€/m2 (max 80m2 = 3.200€)	25% des subsides étatiques
Subsides pour installation dans le domaine des énergies renouvelables (nouveaux logements ou existants)		
Pompe à chaleur géothermique dans MUF	50 % / max 8.000€	50% des subsides étatiques
Pompe à chaleur air-eau (appareil compact dans MUF - nearly zero energy building)	25 % / max 2.500€	25% des subsides étatiques
Pompe à chaleur géothermique dans MPF	6.000 € par unité de logement, max. 30.000€	25% des subsides étatiques
Chaudière à granulés de bois ou chaudière à plaquettes de bois - MUF	40 % / max 5000€	25% des subsides étatiques
Chaudière à granulés de bois ou chaudière à plaquettes de bois - MPF	40 % / max 4000 € par unité de logement, max. 24.000€	25% des subsides étatiques
Réservoir tampon en relation avec une chaudière à granulés ou plaquettes de bois (min 30 l/kW)	Bonus de 15%	25% des subsides étatiques
Chaudière à bûches de bois	25% / max 2.500€	25% des subsides étatiques
En cas de remplacement d'une chaudière conventionnelle ou d'un chauffage électrique par une chaudière à		
bois/pellets/plaquettes dans un logement existant âgé plus de 10 ans	Bonus de 30%	25% des subsides étatiques
Poêle à granulés de bois uniquement dans MUF connecté au réseau de chauffage	30% / max 2.500 €	25% des subsides étatiques
	111,7 1 1111	
Certificat de durabilité LENOZ		
Etablissement d'un certificat de durabilité - MUF	1500€	100% des subsides étatiques
Etablissement d'un certificat de durabilité - MPF	750 € par appartement	100% des subsides étatiques
Subside pour construction d'un logement durable	and the other section of	
Maison unifamiliale (max 150 m2)	160 €/m2 max 24 000€	10% des subsides étatiques
Maison plurifamiliale: appartement <80 m2 dans résidence <1000 m2	140 €/m2	10% des subsides étatiques
Maison plurifamiliale: appartement 80-120 m2 dans résidence <1000 m2	85 €/m2	10% des subsides étatiques
Maison plurifamiliale: appartement <80 m2 dans résidence >1000 m2	100 €/m2	10% des subsides étatiques
Maison plurifamiliale: appartement 80-120 m2 dans résidence >1000 m2	55 €/m2	10% des subsides étatiques
Subside pour mobilité durable	33 42	
Installation de borne intelligente de chargement pour voiture électrique, possédant une jonction ou un relais en amont		
permettant un câblage vers le compteur intelligent (smart meter)	-	20 % des coûts, max 500€